

AVIS N° 128-2022 / DC/BR / DG

CRRH - UEMOA 6,10% 2012-2024

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) procédera, le 17 juillet 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligatoire dénommé « CRRH-UEMOA 6,10% 2012-2024 » pour un montant global net d'impôt de 944 499 640 FCFA (Neuf cent quarante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix mille six cent quarante FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BOA CAPITAL SECURITES, 01 BP 4854 Abidjan 01 (COTE D'IVOIRE) ; Tél : +225 27 20 30 21 22 ; Fax : +225 27 20 32 04 68 ; E-mail : information@boa-actibourse.com

Fait à Abidjan, le 05 juillet 2022

Le Directeur Général


Birahim DIOUF

